

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'ins	Date d'inspection		
Cafétéria Amis du Tremplin Inc	2012208		Le 27 janv	Le 27 janvier 2021		
Nom de l'établissement			Numéro de téléphone			
Halte Scolaire Le Tremplin			(506) 394-3494			
Adresse				1		
520 rue De L'Église Tracadie-Sheila NB E1X 1B1						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Carole Savoie			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlen		Date limite pour de la conformité de la conformité		
Commentaires généraux						
Lors de ma visite le ratio est respecté.						
• La halte scolaire suit les normes établies par le ministère du développement de la petite enfance se retrouvant dan Covid-19.		•	•			
• Une programmation des activités panifiée et documenté	es est fait	et tenu	e.			
• Le matériel et équipement sont variés et en quantité suf	fisante po	ur tous	les enfa	nts.		
original signé par Carole Savoie			Le 27	janvier 2021		
Signature de la personne responsable de la délivrance d permis	e D	ate				
original signé par Suzanne Sonier			Le 27	janvier 2021		

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée